

RE: Régime d'emprunts de la Société de l'assurance automobile du Québec

From: "Hareb, Samir" <samir.hareb@finances.gouv.qc.ca>
To: "Bourque, Vincent" <vincent.bourque@finances.gouv.qc.ca>
Date: Thu, 14 Mar 2024 14:56:54 +0000

Le retour à l'équilibre ne sera plus en 25-26. La SAAQ nous l'a dit.

De : Bourque, Vincent
Envoyé : 14 mars 2024 10:28
À : Hareb, Samir
Objet : RE: Régime d'emprunts de la Société de l'assurance automobile du Québec

Bon matin,

Seul constat, c'est que je doute fort que la SAAQ sera en mesure d'effectuer un retour à l'équilibre budgétaire en 25-26 (2025 pour la SAAQ) comme elle s'était engagée dans notre entente sur les frais de perception et je reste perplexe sur le plan de retour qu'elle présentera.

La SAAQ compte présenter un plan de retour en 24-25, mais selon les prévisions qu'elle donne, il y a un déficit des déboursés de près de 120 M\$ pour 2025. Quand je consulte les COF de l'hiver, la SAAQ est toujours en déficit en 28-29.

À suivre.

De : Hareb, Samir <Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca>
Envoyé : 13 mars 2024 16:29
À : Bourque, Vincent <Vincent.Bourque@finances.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Régime d'emprunts de la Société de l'assurance automobile du Québec

Salut Vincent,

Des choses à dire là-dessus ?

De : Gilbert, Marianne <Marianne.Gilbert@finances.gouv.qc.ca>
Envoyé : 13 mars 2024 15:10
À : Hareb, Samir <Samir.Hareb@finances.gouv.qc.ca>
Cc : Guay, Marie-Michelle <Marie-Michelle.Guay@finances.gouv.qc.ca>
Objet : Régime d'emprunts de la Société de l'assurance automobile du Québec

Bonjour,

Veuillez s'il vous plaît prendre connaissance des informations ci-dessous et nous faire part de vos commentaires ou de vos réserves à ce sujet au plus tard le 21 mars 2024.

Merci et bonne journée,

NATURE DE LA DEMANDE

La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), souhaite mettre en place un nouveau régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 mai 2026, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), des institutions financières ou du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, un montant n'excédant pas 817 000 000 \$ selon les limites suivantes :

- 717 000 000 \$ pour ses besoins opérationnels ;
- 100 000 000 \$ pour ses projets d'investissement non subventionnés.

Le montant autorisé pour les besoins opérationnels servira à couvrir les résultats déficitaires de la SAAQ. Au cours de l'année 2024-2025, la SAAQ doit déposer un plan de retour à l'équilibre afin de diminuer son déficit.

TABLEAU DE L'ÉVOLUTION DES BESOINS OPÉRATIONNELS

(en millions de dollars)

	2024	2025	2026
--	------	------	------

Encours maximal des emprunts à court terme	518,8	708,9	717,0
--	-------	-------	-------

Les projets d'investissement de la SAAQ se détaillent comme suit :

PROJETS D'INVESTISSEMENT D'ICI LE 31 MAI 2026

(en millions de dollars)

	2024	2025	2026	Total
Société ¹	23,7	21,8	10,0	55,5
Contrôle routier ²	4,3	9,1	5,8	19,2
Projet informatique (CASA)	5,0	14,0	6,3	25,3
TOTAL	33,0	44,9	22,1	100,0

¹ Projets technologiques autres que CASA

² Postes et aires de contrôle

Marianne Gilbert

Direction des opérations de financement regroupé

Ministère des Finances

390, boulevard Charest Est, 7^e étage

Québec (Québec) G1K 3H4

Téléphone : (418) 643-0951

Marianne.Gilbert@finances.gouv.qc.ca